



La Charmille

école de la vie

LA

CHARMILLE
PROJET D'ÉCOLE

ÉCOLE LA CHARMILLE
AVENUE DE LA CHARMILLE 2B,
1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

TÉL: 02 / 761 29 70 (DIRECTION)
02 / 761 29 71 (SECRÉTARIAT)
LACHARMILLE@WOLUWE1200.BE
WWW.ECOLELACHARMILLE.BE

Introduction

Notre projet d'établissement se doit d'être en adéquation avec les différents axes repris dans le **projet pédagogique et éducatif communal**. En voici un rappel afin de clarifier nos objectifs.

Projet des écoles communales de Woluwe-St-Lambert

En sa séance du 17 décembre 2007, le Conseil communal a approuvé les projets d'établissement des écoles fondamentales communales conformément au décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental, de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre. L'ensemble des projets d'établissement s'articule sur le projet de réseau et sur le **« projet pédagogique et éducatif communal »**.

Pour rappel, celui-ci est libellé comme suit :

- L'école communale de Woluwe-Saint-Lambert se veut un lieu d'éducation et d'enseignement de **qualité** pour un enfant **citoyen** de sa commune, de son pays, de l'Europe et du monde.
- Pour chaque enfant, l'école communale de Woluwe-Saint-Lambert vise **l'épanouissement de la personnalité, la participation à la démocratie et à la vie socio-économique**. Elle s'inscrit donc ainsi dans la perspective définie en trois axes par le Conseil de l'Éducation et de la Formation, perspective reprise par le Décret du 14 mars 1995 relatif à la Promotion de l'École de la Réussite.
- En tant qu'École **de la Réussite - École de Qualité**, l'école communale de Woluwe-Saint-Lambert se pose en **« organisation apprenante »**, communauté éducative au sein de laquelle toutes les composantes entament une démarche de valorisation permanente des ressources humaines notamment par le biais de la **formation continuée** et au travers des **classes de dépassement et de découverte**, moments privilégiés de rencontres avec les populations d'autres régions.

- Attentive à son efficacité sociale, l'école communale de Woluwe-Saint-Lambert met en œuvre une **pédagogie fonctionnelle, participative et appropriative**. Elle veille également à prévenir les déficits d'apprentissage par une **pédagogie proactive qui** envisage les modalités d'évaluation des savoirs, des savoir-être, des savoir-faire et leur perfectionnement continu.
- L'école communale de Woluwe-Saint-Lambert adhère à la « Charte de l'Enseignement Officiel » et au contenu du Décret du 31 mars 1994 définissant la **neutralité** de l'enseignement.

Les projets d'établissement participent à l'actualisation des buts et des objectifs découlant de la mission de l'éducation (Décret Mission) en mettant en place un régime et des approches pédagogiques qui visent au développement global de l'enfant.

Le renouvellement de l'école primaire suppose le passage d'une pédagogie centrée sur l'enseignement à une pédagogie centrée sur l'apprentissage.

L'école fondamentale va de la maternelle à la 6^{ème} année primaire.

Avec l'appui du Pouvoir Organisateur, de la Communauté éducative et de la famille, l'école fondamentale assure la base de l'apprentissage et amène l'enfant à développer des habiletés, des connaissances et des attitudes qui lui permettront d'évoluer avec succès au sein de la société du 21^{ème} siècle.

Le renouvellement scolaire, traduit au travers des projets d'établissement, s'articule sur les Socles de Compétences, les programmes d'études pour l'enseignement maternel et primaire et sont d'application pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles est responsable de l'élaboration des Socles de Compétences. Les inspections cantonales s'assurent de leur mise en œuvre et les certifient (C.E.B.).

La Commune de Woluwe-Saint-Lambert est particulièrement attentive à l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être afin de préparer l'enfant aux études ultérieures et aux exigences de la société.

Sur base des Socles et des programmes d'études, les enseignants planifient leur enseignement et les apprentissages des élèves, évaluent régulièrement les progrès des élèves et, enfin, font rapport aux parents et aux élèves (évaluations et bulletins).

Nos écoles communales ancrent les matières de base par des apprentissages variés pour que l'enfant élargisse sa compréhension du monde et acquière des outils qui lui permettent d'apprendre, toute sa vie durant.

Le projet éducatif

Le projet éducatif définit dans le respect des objectifs fixés (art. 6) → l'ensemble des Valeurs, des choix de société et des références à partir desquels un Pouvoir Organisateur définit ses objectifs éducatifs.

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent à un Pouvoir Organisateur de mettre en œuvre son projet éducatif.

Le projet d'établissement

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et des partenaires (voir conseil de participation : PO, enseignants, parents, personnel ouvrier et administratif) pour réaliser les projets éducatifs et pédagogiques du pouvoir organisateur.

Notre projet d'établissement



LES RACINES

Pour accompagner positivement l'enfant dans son évolution, l'équipe éducative a défini un projet de qualité basé sur les objectifs suivants : **bien-être et savoir-être.**

Nous partons du principe qu'un enfant doit être bien dans sa tête et dans son corps pour être ouvert aux apprentissages. Une fois cette dimension de bien-être respectée et mise au premier plan, l'enfant est en zone de confort pour s'ouvrir à une multitude d'apprentissages.

Un tel projet demande la participation de chacun : Pouvoir Organisateur, élèves, parents, direction, enseignants, maîtres spéciaux, logopèdes, kinésithérapeute, ergothérapeute, éducateurs, CPMS...

LE TERREAU

Nos objectifs principaux :

- réconcilier l'élève avec l'école, au plaisir d'apprendre et à s'y sentir bien;
- aider chaque élève à définir et atteindre son projet personnel;
- permettre à chaque élève de bénéficier d'un accompagnement pédagogique, paramédical, psychologique et social personnalisé;
- assurer à chaque élève, de façon individualisée, une large éducation de base en fonction de ses besoins et de ses potentialités;
- observer et évaluer de façon continue l'évolution de chaque élève;

Afin de réaliser ce projet, plusieurs objectifs sont poursuivis :

- l'épanouissement personnel de l'enfant;
- la participation à la démocratie et à la vie socio-économique;
- la mise en œuvre d'une pédagogie fonctionnelle, participative et appropriative;
- assurer la base des attitudes qui lui permettront d'évoluer avec succès au sein de la société du 21^{ème} siècle;
- l'acquisition de savoir-être afin de préparer l'enfant aux études ultérieures et aux exigences de la société;
- la sensibilisation des élèves à la protection de l'environnement et à une alimentation saine.

LE TRONC

Notre toute nouvelle école compte en moyenne 100 élèves. Ces derniers sont répartis dans 9 classes dont des classes de langage afin d'accueillir des élèves ayant un trouble langagier sévère et des élèves dysphasiques.

Chaque classe compte en moyenne 12 élèves. Cela permet aux enseignants d'individualiser les apprentissages et de répondre au mieux aux besoins de chaque élève.

Notre équipe éducative est très dynamique, chaleureuse et en formation constante pour apporter l'aide la plus adéquate.

Cette dernière est composée d'instituteurs primaires et maternels, de logopèdes, d'un kinésithérapeute, d'un ergothérapeute, ainsi que d'un professeur d'éducation physique, d'un professeur de remédiation.

Ensemble, ils fixent progressivement les objectifs pédagogiques et éducatifs permettant à chaque élève de s'épanouir dignement dans une ambiance familiale, chaleureuse et respectueuse.

En dehors des heures scolaires, des garderies sont organisées et sont prises en charge par une équipe bienveillante d'éducateurs.

Ce projet d'établissement représente une volonté que nous nous engageons à concrétiser.

En choisissant ces priorités, nos objectifs sont précis et consistent à réconcilier l'enfant et sa famille avec l'école à amener tous les intervenants à s'investir dans la scolarité de l'enfant, à renforcer son sentiment d'appartenance et surtout à apprendre à se respecter et respecter les autres.

LES BRANCHES

Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en place :

- des conseils de classe hebdomadaires, avec le CPMS et l'équipe éducative en charge de l'enfant. Ces derniers font le point sur l'évolution comportementale et éducative de l'élève ;
- l'objectif est d'essayer d'aider chaque élève à atteindre son projet personnel en fonction de ses besoins et de ses potentialités ;
- la pratique d'une pédagogie active, fonctionnelle et pluridisciplinaire prenant en compte l'élève dans sa globalité ;
- pour chaque élève, le développement d'une approche adaptée et diversifiée selon ses besoins spécifiques ;
- la communication régulière aux parents de l'évolution de l'élève ;
- la pratique de la différenciation des outils, des démarches et des situations tant au niveau du matériel d'apprentissage que de la gestion du temps et de l'espace ;
- le doublement des heures de piscine afin d'améliorer la motricité ;
- un Programme Individualisé d'Apprentissage (PIA) ;

Ce PIA est élaboré avec chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire et vise essentiellement à :

Rendre l'élève acteur de ses apprentissages et de la construction d'un projet personnel sur base des décisions prises par les adultes en partenariat avec l'enfant.
Rendre cohérente l'action de tous les intervenants qui gravitent autour de l'élève.
Faire partager, autant que possible, aux parents le projet développé pour leur enfant.
Fil conducteur de l'équipe éducative, il est élaboré par le conseil de classe, assisté du CPMS, sur la base des observations fournies par les différents intervenants.

L'élève et ses parents sont invités à participer à son élaboration.

- un conseil d'école mensuel, où les délégués sont écoutés et s'expriment sur des sujets qui concernent leur classe, leur école. Ils participent ainsi activement à la vie de ces dernières et contribuent à y prendre certaines décisions ;
- la présence d'animaux (chiens, oiseaux, poissons...) au sein des classes sensibilise les enfants à la socialisation, la responsabilité et le respect des autres ;
- des classes de dépaysement, organisées par notre Pouvoir Organisateur, qui permettent la découverte de l'autre, de ses différences et de ses similitudes au sein d'un milieu différent de l'école ;
- des visites et des sorties culturelles et sportives en relation avec les thèmes et projets abordés au sein des classes ;
- la suppression des « devoirs » pour répondre au mieux aux besoins des élèves ;
- le travail autour des méthodes d'apprentissage avec l'éclairage de la gestion mentale

LES FEUILLES

Nous avons décidé de mettre l'accent sur la mémorisation, étape des apprentissages qui est souvent problématique pour vos enfants. Pour ce faire, nous avons besoin de votre collaboration :

parler chaque jour avec votre enfant de ce qu'il a fait en classe, création de « résumés » de ce qu'il a retenu d'une matière, soutien pour le suivi des étapes indispensables à une bonne mémorisation, ... Ceci sera surtout fonction du niveau de maturité de votre enfant. Un travail en gestion mentale sera également effectué au sein des classes des « grands ». Plus, l'enfant se connaîtra et connaîtra son fonctionnement, mieux, il mémorisera le matériel. Il pourra ainsi sortir de notre école avec une méthode de travail indispensable en secondaire.

- la mise en place d'un portfolio qui remplace le bulletin ;
- Le portfolio est une collection de travaux sélectionnés par l'élève, avec son enseignant si nécessaire, illustrant ses forces, ses faiblesses, ses réussites et ses progrès.
- Le portfolio permet à l'élève d'être acteur de ses apprentissages grâce à la réflexion sur les stratégies et les actions nécessaires à mettre en œuvre pour se dépasser.
- Le portfolio n'est pas un bulletin. Il permet en revanche de mieux comprendre le carnet de progression en étant plus précis, plus détaillé et en donnant du sens sur les acquis, les forces et les difficultés de l'élève.
- des classes de langage qui développent les aspects réceptifs et expressifs du langage ;

Nous exploitons dans ces classes la méthode Ledan qui propose un apprentissage du langage écrit avec l'utilisation d'un geste pour chaque lettre. Celle-ci permet d'apprendre à lire et à écrire sur base de supports visuels et graphiques, et par effet boule de neige, à développer le langage oral des élèves dysphasiques. L'utilisation des GIPO (chaque mot est symbolisé par un GIPO) permettra à ces enfants

de pouvoir s'exprimer plus facilement à l'écrit, et ce dès le plus jeune âge. Cette méthode évolutive est également utilisée pour l'analyse des phrases et des natures de mots.

- des partenariats avec les écoles ordinaires et spécialisées pour l'intégration de nos élèves qui changent d'enseignement lorsqu'ils sont psychologiquement prêts et pédagogiquement à niveau ;
- l'introduction de l'IPad pour les productions écrites avec les dysorthographiques. La mise en place de cet outil développe également une grande autonomie essentielle dans le milieu scolaire mais aussi familial. Un des buts de l'utilisation d'une tablette IOS est de perdurer tout au long de la scolarité de l'élève et pas uniquement dans ses années en classes primaires ;
- la mise à disposition dans chaque classe de tableaux interactifs ;
- des adultes en formation régulière sur : la dysphasie, l'autisme, la gestion mentale, la dyscalculie, les troubles attentionnels. L'équipe pluridisciplinaire se forme régulièrement afin de répondre aux besoins spécifiques qui permettront aux élèves d'acquérir des compétences ;
- l'accueil de stagiaires à tous les niveaux : puéricultrices, enseignant(e)s tant au niveau maternel que primaire, logopèdes, kinésithérapeutes et éducateurs (trices) spécialisé(e)s ; notre but étant de participer à la formation de nos potentiels futurs collègues ;
- le matériel adapté aux enfants : des coussins, des tabourets, des casques anti-bruit, ...
- l'apprentissage par le jeu, par la manipulation, par la découverte, ...

L'écologie est une base d'apprentissage mais également un prétexte pour faire passer des valeurs, des connaissances ou des perceptions motrices ou sensorielles. La nature offre de nombreuses possibilités que nous ne manquerons pas d'exploiter.

Quoi de plus normal dans notre nouveau cadre, que de vivre au jour le jour le respect du cadre naturel qui nous entoure et l'apprentissage des gestes qui le protègent. Diverses actions sont mises en place : diminution des déchets par l'utilisation de gourdes et boîtes à tartines, communication par mails autant que possible, eau à disposition tout au long de la journée, soupe à la récréation de 10h, utilisation du tri, potager, poulailler, ...

Dans cette perspective de sensibilisation à l'écologie, notre école s'est inscrite pour obtenir le label Eco-School.

Le projet Eco-school est avant tout une démarche, qui nous permettra d'adapter notre consommation, de limiter, de trier et de composter nos déchets, ainsi que de réfléchir à notre mobilité grâce au plan de déplacement scolaire.

Celui-ci nous permettra d'améliorer la mobilité autour de l'école et promouvoir la mobilité durable.

Nous développons aussi les aptitudes de nos élèves en matière de sécurité routière (à pied, en transports publics, à vélo, à trottinette, ...).

Depuis mars 2020, nous sommes dans un bâtiment passif qui nous permet d'encore mieux respecter l'environnement et d'y sensibiliser les enfants.

L'école vise un haut niveau de qualité énergétique en mettant en œuvre les développements technologiques les plus récents. Ce bâtiment est donc un modèle de développement durable.



La Charmille

école de la vie

